

Géographie économique

Titulaire

Gilles VAN HAMME (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

GEOG-S101

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours examinera les inégalités territoriales à différentes échelles géographiques et dans une perspective historique. Le cours est fondé sur une base théorique alternative aux modèles dominants : libéral classique, la *nouvelle géographie économique*, la géographie économique institutionnelle ou le paradigme des réseaux. Cette alternative est axée sur la construction historique des inégalités de développement comprise dans le cadre du développement du capitalisme et de la succession de ses régimes de croissance. D'une part, par l'extension et l'approfondissement des rapports marchands, le capitalisme transforme l'espace mondial et met en place une division du travail à l'échelle mondiale qui n'a rien de naturel mais repose sur des rapports de force aux ressorts sans cesse renouvelés. D'autre part, la succession de régimes de croissance stable (mercantiliste – concurrentiel – fordiste – flexible) redessine périodiquement la géographie économique (et les conditions du succès économique). En conclusion du cours (plutôt qu'en introduction), on exposera les autres modèles de la géographie économique pour en préciser les apports respectifs et mieux expliciter le positionnement théorique qui a été proposé.

Le cours examinera les inégalités territoriales à différentes échelles géographiques et dans une perspective historique. Le cours est fondé sur une base théorique alternative aux modèles dominants : libéral classique, la *nouvelle géographie économique*, la géographie économique institutionnelle ou le paradigme des réseaux. Cette alternative est axée sur la construction historique des inégalités de développement comprise dans le cadre du développement du capitalisme et de la succession de ses régimes de croissance. D'une part, par l'extension et l'approfondissement des rapports marchands, le capitalisme transforme l'espace mondial et met en place une division du travail à l'échelle mondiale qui n'a rien de naturel mais repose sur des rapports de force aux ressorts sans cesse renouvelés. D'autre part, la succession de régimes de croissance stable (mercantiliste – concurrentiel – fordiste – flexible) redessine périodiquement la géographie économique (et les conditions du succès économique).

En conclusion du cours (plutôt qu'en introduction), on exposera les autres modèles de la géographie économique pour en préciser les apports respectifs et mieux expliciter le positionnement théorique qui a été proposé.

Du point de vue des contenus, le cours se propose d'étudier, pour la Belgique, l'Europe et le monde, la mise en place des inégalités territoriales observées aujourd'hui, tant en termes de richesse que de structures économiques et d'emploi. En Belgique, l'accent est mis sur l'échelle locale, avec l'application systématique du modèle de la succession de régimes de croissance à l'origine des recompositions de la géographie économique. En Europe, l'échelle régionale est privilégiée. On insistera en particulier sur une lecture critique des notions de compétitivité et de cohésion territoriale au cœur des politiques régionales actuelles de l'Union européenne. A l'échelle mondiale, l'explication des inégalités se fondera sur le modèle centre/périphérie, en insistant sur son actualité dans l'explication de la division du travail.

Ce cours participe au parcours *Développement humain* de l'Initiative Sustainable Development ("Sustainable Development@SBSEM") qui vise à offrir une formation intégrée en durabilité.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'approche pédagogique doit donner des instruments de connaissances qui puissent constituer un socle utile au développement d'un apprentissage autonome. Il va de soi que cela passe par la nécessité de développer un esprit critique ; encore faut-il préciser les instruments par lesquels un cours magistral en géographie économique peut y parvenir. A cet égard, j'envisage plusieurs axes importants :

- donner aux étudiants des repères conceptuels simples pour la mesure des inégalités (PIB/hab,...) ainsi que des repères chiffrés. A la sortie de ce cours, un étudiant doit savoir que le Japon est à peu près aussi riche que l'Europe mais que les Chinois sont encore près de 5 fois plus pauvres que les Belges (chiffres de la Banque Mondiale en PPA) ! Il doit savoir que l'agriculture représente moins de 5% des économies développées, que la fécondité au Maghreb est désormais similaire à celle de l'Europe, ou que les échanges extra-européens ne dépassent pas 25% du PIB de l'UE après plusieurs décennies de mondialisation. Armés de tels repères, l'étudiant a non seulement pu remettre en cause des clichés bien ancrés mais doit aussi pouvoir s'interroger sur le sens à donner aux chiffres ;
- tordre le cou aux idées reçues sur le développement, en particulier le rôle du déterminisme géographique et de la démographie dans la question du développement. La première de ces idées se lit dans cette phrase si souvent entendue : « le pays est riche mais sa population est pauvre ». En montrant par exemple que le développement économique n'a presque jamais reposé sur l'exportation de matières premières, on peut se débarrasser de la première idée. En discutant les relations complexes entre croissance démographique et

développement économique, on peut exclure l'idée que le sous-développement s'explique par une surnatalité dans les pays pauvres ;

- > le cours doit mettre en place le concept d'échelle – au cœur de toute démarche géographique et trop souvent négligé par les non géographes travaillant sur le territoire – et montrer ainsi que le même problème apparent (les inégalités territoriales de richesse dans ce cas-ci) peut avoir des ressorts différents selon l'échelle à laquelle il est abordé ;
- > finalement, montrer l'intérêt d'une démarche qui tient compte de l'histoire : les inégalités se construisent, se reproduisent et se recomposent à partir d'un espace construit historiquement.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

1. Les conditions d'un cours magistral ne permettent pas de développer une pédagogie idéale fondée sur l'autonomie et l'interactivité. Cela impose dès lors, au-delà de la clarté nécessaire du discours, de construire l'exposé en partant de repères concrets. Tant que possible, les cours seront construits selon le schéma suivant : mise en place d'un questionnement ; construction progressive d'une réponse à partir de documents (photographies, cartes, tableaux, graphiques) ; mise en place progressive de concepts ; synthèse plus théorique en conclusion.

2. Des exercices de préparation à l'examen sont aussi distillés dans le cours

Contribution au profil d'enseignement

Le cours vise à donner aux étudiants :

- > les approches théoriques des relations entre la géographie et l'économie ;
- > des connaissances de base sur l'espace économique mondial, européen et belge ;
- > une réflexion critique sur les grands indicateurs socio-économiques.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Gilles Van Hamme

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

La matière de l'examen est celle dispensée au cours.

Examen écrit avec des questions fermées portant (pondération à peu près 50%-50%) :

1 - sur des documents (cartes, tableaux, graphiques) sur les différents espaces étudiés (monde, Europe, Belgique) ;

2 - des questions plus théoriques (Vrai-FAux, liens de causalités, associations de processus).

L'examen écrit est complété d'une question ouverte sur base de la lecture d'un article pour la section de géographie. Cette partie compte pour 1/5 de la cote finale

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'examen écrit est la seule évaluation pour toutes les sections sauf la géographie.

Pour la section de géographie la pondération entre l'examen écrit commune et la question ouverte sur base d'un article est de 4/5 - 1/5.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la Solvay Brussels School of Economics and Management

BA-ECON | **Bachelier en sciences économiques, orientation générale** | option Français/bloc 1 **et** BA-INGE | **Bachelier en ingénieur de gestion** | option Français/bloc 1

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences

BA-GEOG | **Bachelier en sciences géographiques, orientation générale** | bloc 3 **et** BA-GEOL | **Bachelier en sciences géologiques** | bloc 2